

**Monsieur le Président  
Gilles ROUSSEL**

**à  
Mesdames et messieurs les directeurs de composantes  
Mesdames et messieurs les directeurs de laboratoires  
Mesdames et messieurs les chefs de services centraux/ à**

A Champs-sur-Marne, le 1 février 2021

**NOTE**

**Affaire suivie par : Coordinatrice nationale de prévention  
Objet : Procédure de nomination des assistants de prévention**

Je vous prie de trouver en annexe un document précisant la procédure à suivre pour la nomination des assistants de prévention dans vos composantes, laboratoires et services. Celle-ci s'adresse à tous les acteurs de la prévention de l'Université Gustave Eiffel (ex-U).

Ce document a reçu un avis favorable du CHSCT du 24 mai 2019.

Je vous demande de bien vouloir procéder à leur nomination :

- En leur adressant directement les lettres de cadrage que vous aurez établies, selon le modèle joint, pour le 26/03/2021 ;

- En renvoyant les copies de ces lettres au service prévention – Hygiène et Sécurité au Travail, qui établira les arrêtés de nomination que je signerai par la suite, et qui tiendra à jour la situation du réseau des assistants pour l'université.

Après la nomination des chefs de service attributaires de missions en matière de santé et de sécurité, ces nominations constituent une étape essentielle à la mise en œuvre du décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et la sécurité au travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, aussi, je compte sur votre implication.

La coordinatrice nationale de prévention se tient à votre disposition pour tout complément d'information ou assistance dans la procédure.

Signature



Gilles ROUSSEL